



Contribution du Social Good Accelerator sur le soutien financier aux organisations de l'Économie Sociale numérique dans le cadre de la consultation de la Commission européenne sur le cadre financier pluriannuel européen post 2027

Date : 6 mai 2025

- **Financement de l'UE en faveur de l'éducation, de la formation et de la solidarité transfrontières, de la jeunesse, des médias, de la culture et des secteurs de la création, des valeurs et de la société civile**
- **Financement de l'UE en faveur de la compétitivité**

Dans le contexte de la préparation du prochain cadre financier pluriannuel de l'Union européenne, Social Good Accelerator souhaite formuler des recommandations spécifiques pour garantir que les politiques budgétaires futures répondent pleinement aux besoins des acteurs de l'économie sociale numérique. L'expérience du CFP (Cadre financier pluriannuel) actuel met en évidence des obstacles persistants à l'accès aux financements européens pour ces structures. En cause, la fragmentation des dispositifs, des critères d'éligibilité inadaptés et une offre financière encore insuffisamment alignée sur les modèles hybrides et l'impact social.

À l'heure où la Commission européenne s'engage à bâtir un budget plus simple, ciblé et efficace, il apparaît nécessaire de renforcer la reconnaissance et le soutien à l'économie sociale numérique dans les futurs programmes. Les recommandations de Social Good Accelerator visent à promouvoir une meilleure adéquation des critères d'accès, la création de guichets dédiés, la simplification des procédures et la valorisation de l'impact social dans l'allocation des fonds. Il s'agit également d'encourager l'ouverture de dispositifs spécifiques pour la formation, l'innovation, la R&D et le développement économique des structures de l'économie sociale numérique.

Ces propositions s'inscrivent dans la consultation lancée par la Commission et visent à garantir que chaque euro investi contribue pleinement à l'inclusion numérique, à l'innovation sociale et à la cohésion des territoires, conformément aux ambitions stratégiques de l'Union européenne pour la période post-2027.

NB : cette contribution apporte un complément à trois autres contributions soutenues par ailleurs :

- Contribution de Social economy Europe
- Contribution de ESS France
- Contribution de La Mednum

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) numérique, ou Social Tech, regroupe les organisations de l'économie sociale (mutuelles, coopératives, associations, fondations, ESUS) qui intègrent le numérique pour répondre aux problématiques sociales, environnementales ou économiques en visant prioritairement les résolutions de ces problématiques, et en utilisant les modèles économiques comme moyen pour atteindre leur finalité. Elles se distinguent par une gouvernance démocratique (une personne = une voix), une lucrativité limitée (réinvestissement majoritaire des excédents et partage de la valeur économique générée collectivement) et un ancrage territorial, garantissant une primauté de l'intérêt collectif sur la rentabilité financière. Ces solutions pallient souvent les défaillances des services publics et/ou du marché classique.

Au global, l'Économie Sociale européenne représente **13,6 millions d'emplois** et **6,5 % du PIB de l'UE**, attestant de son poids comparable à des secteurs stratégiques tels que l'automobile ou le tourisme. Au cœur de l'ESS numérique, la **Social Tech** regroupe à la fois les **logiciels libres**, les **plateformes collaboratives**, et les **data spaces** pour répondre aux enjeux d'inclusion, de transparence et de souveraineté numérique. Ces organisations adoptent également un modèle hybride alliant **gouvernance démocratique**, **lucrativité limitée** et **ancrage territorial**, garantissant à la fois viabilité économique et impact social positif. La notion de **communs numériques** renforce cette vision, en promouvant des infrastructures *open-source* partagées et organisées selon le principe de « suffisance des données » pour limiter l'empreinte environnementale.

Parmi ces acteurs de l'économie sociale numérique européenne, on retrouve différentes catégories de services économiques essentiels, d'intérêt général ou alternatifs à ceux du marché (typologie en cours de documentation par Social Good Accelerator).

• **Éducation populaire, insertion-formation et inclusion numérique** : Plateformes de formation en ligne, *serious games* et parcours de médiation pour lutter contre l'illectronisme et favoriser l'accès aux services publics dématérialisés.

• **Plateformes de gestion et services numériques pour l'Économie sociale** : Outils de gestion des subventions, CRM associatifs, clouds coopératifs et solutions de collaboration pour renforcer l'efficacité opérationnelle.

• **Alternatives collaboratives aux plateformes** : Réseaux communautaires, coopératives de livraison ou de mobilité citoyenne, et places de marché solidaires offrant gouvernance partagée et rémunération équitable.

• **Logiciels et infrastructures open source** : Écosystèmes AGPL, bibliothèques d'algorithmes frugaux, *data spaces* sectoriels pour promouvoir la souveraineté numérique.

• **Démocratie numérique** : droits, libertés numériques et Civi Tech : ONG et collectifs veillant à la protection des données (RGPD, *Data Act*) et participant aux débats législatifs (DSA, DMA).

• **Économie circulaire et insertion** : Plateformes de seconde main, coopératives et chantier d'insertion de reconditionnement/recyclage pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'inclusion professionnelle.

- **Fournisseurs de services numériques essentiels** : opérateurs de services télécom, internet et énergie citoyenne pour desservir les zones mal couvertes, ou proposer des services mieux disant en termes d'impact environnemental et social.

- **Communs numériques** : communs de connaissance, logiciels et *data spaces* mutualisés (santé, énergie, mobilité) gérés selon un code de conduite garantissant confiance et sobriété numérique.

Enfin, ces organisations sont bien souvent des acteurs incontournables de la transition numérique d'intérêt général et de la régulation numérique, pilotés par les politiques publiques nationales et européennes.

- En France et en Belgique, les politiques publiques d'inclusion numérique reposent en grande partie sur les acteurs de l'économie sociale déployés sur les territoires. Elles contribuent par ailleurs à leur suivi et leur évaluation : animation d'observatoires participatifs (La Mednum, Fondation Roi Baudouin, We tech Care, etc.) pour mesurer l'atteinte des objectifs des politiques publiques d'inclusion numérique (DESI, DIGCOMP et illectronisme, alimentant les rapports parlementaires).
- En Europe, les acteurs de l'initiative EuroStack, le programme Next Generation Internet (DG Connect) et le mouvement coopératif en particulier, rassemblent un certain nombre d'organisations qui accompagnent la dématérialisation des services publics, la production d'outils libres au sein des états et des collectivités pour augmenter la souveraineté numérique des acteurs publics.
- Lanceurs d'alertes et partenaires de la construction des réglementations : l'Edri et ses membres, Wikimedia, l'Open Knowledge Foundation et La Quadrature du net contribuent activement à la co-construction des grandes réglementations numériques structurantes élaborées par les institutions européennes.
- Expérimentations-pilotes : bancs d'essai pour *cloud* coopératifs, plateformes citoyennes et bibliothèques d'IA éthique, communs numériques citoyens (Open Food Fact, Decidim, etc.) justifiant le guichet InvestEU « Investissement social ».

Au-delà de ce partenariat essentiel avec les acteurs publics sur les enjeux de réglementation et de transition numériques, les organisations de la *social tech* jouent un rôle clé dans la promotion d'un modèle numérique européen alternatif

1. La manière dont la transition numérique impacte la cohésion et la justice sociale.

23 % des citoyens européens éprouvent des difficultés à accéder aux services publics numériques, tandis que **76 % des acteurs de l'Économie sociale déclarent manquer de compétences numériques avancées** (IA, cybersécurité). Se posent également des enjeux d'équipement et de connexion au réseau internet et mobile, censés être assurés par la *Directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen*. Par conséquent, la *Social Tech* propose de fournir à la fois de l'équipement à prix social (*via* Emmaüs Connect, etc.), un accès à internet en zone blanche (Fédération des fournisseurs d'accès à internet associatif), mais aussi des dispositifs de **médiation et d'accompagnement au numérique (usages des services publics dématérialisés par les citoyens éloignés du numérique, acquisition des compétences numériques de bases par toutes et tous, prise en compte des situations de handicap, etc.)**. Elle contribue ainsi à réduire l'illectronisme et à renforcer l'autonomie citoyenne, et consolide la stratégie numérique de l'UE.

2. Performance économique et marché intérieur. Les organisations de la *Social Tech* ont des modèles économiques hybrides robustes et créateurs de valeur partagée. Aussi, disposent-elles d'un grand potentiel d'innovation et de consolidation des piliers économiques, sociaux, environnementaux et démocratique de l'Union européenne dans une transition numérique hyper compétitive. À titre d'exemple, chaque euro investi dans l'Économie sociale génère en moyenne **2,55 € de retombées sociales** (SROI 1:2,55) *via* les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE). Par ailleurs, le **potentiel de marché** de la *Social Tech* au niveau européen, dans un contexte de renforcement de la souveraineté numérique de l'union, pourrait être intéressant (voir le projet La Suite.coop en France, qui se propose comme un alternative à Office 360 ou Google WorkSuite).

3. Transition environnementale. À l'heure où l'impact environnemental des services numériques menace les objectifs de limitation du réchauffement climatique posés par les Accords de Paris (2015) et le Pacte Vert européen (2019), les acteurs de la *Social Tech* apportent des solutions plus frugales, *low tech*. Ces solutions peuvent : soit mettre l'innovation technologique au service de la transition environnementale (Mobicoop, **Open food facts**, etc.), **soit proposer des alternatives moins énergivores** (Telecoop, Commown, etc.). **La plupart des innovations sociales numériques** visent explicitement la réduction de l'empreinte carbone (plateformes d'économie circulaire, communs de l'énergie), confortant l'économie numérique comme moteur des transitions verte et numérique.

4. Préservation du modèle démocratique. La mise en place de **data spaces sectoriels** (santé, mobilité, énergie) fondés sur la gouvernance démocratique et le partage éthique des données, renforce la confiance citoyenne et répond aux exigences du [Data Governance Act](#).

État des lieux des financements européens

Tout comme leurs homologues de l'économie sociale, à cheval entre des secteurs industriels "classiques" où prédominent les modèles d'entreprise profitables et le secteur associatif/coopératif, l'accès des acteurs de l'économie sociale numérique aux financements européens s'avère souvent compliqué. Ces difficultés sont d'autant plus prégnantes que les investissements sont cruciaux pour amorcer la R&D, l'innovation et la phase d'acquisition-stabilisation comme dans n'importe quelle *start-up*, sans offrir les même perspectives de ROI aux investisseurs (faute de fonds propres et d'objectif de fort rendement monétaire). C'est pourquoi les fonds européens sont essentiels pour financer mais aussi garantir les fonds propres de ces organisations.

1. Obstacles structurels et inadéquation des dispositifs

a. Taille des structures et exigences financières

Les acteurs de l'économie sociale numérique sont majoritairement des TPE/PME, avec des fonds propres limités et peu de garanties matérielles [16](#). Or, les programmes européens comme Digital Europe ou InvestEU exigent des montants minimum de projet (par exemple, 200 000 € pour le FEDER) [3](#). Ces exigences pénalisent 72 % des structures de médiation numérique qui dépendent pourtant des subventions publiques [7](#). Les banques et investisseurs privés privilégient les modèles à rentabilité rapide ce qui marginalise l'innovation sociale, moins lucrative et plus risquée [68](#).

b. Critères d'éligibilité inadaptés

- Modèles économiques hybrides : L'Économie sociale combine rentabilité et impact social positif, ce qui complexifie l'évaluation par les outils classiques de *scoring* financier [16](#).

- Services d'intérêt général (SIEG) : Les structures fournissant des services essentiels (médiation numérique, accès au haut débit) peinent à répondre aux critères de "rentabilité" exigés par les appels à projets, conçus pour des opérateurs privés traditionnels [38](#).
- Fonds propres insuffisants : Seules 8 % des structures de l'inclusion numérique accèdent à l'emprunt, contre 40 % des PME classiques, en raison d'un manque de garanties et de fonds propres [76](#).

c. Complexité administrative et fragmentation

Les fonds européens (FSE+, FEDER, etc.) sont répartis entre 18 objectifs spécifiques et gérés par des autorités distinctes, entraînant un éclatement des financements [3](#). Par exemple, le volet « inclusion numérique » du FEDER est noyé dans l'objectif « compétences » de Digital Europe, qui n'y consacre que 7,6 % de son budget (577 M€ sur 7,6 Md€) [4](#). Cette dispersion rend les démarches chronophages pour des structures aux ressources humaines limitées [17](#).

2. Financements disponibles : une offre fragmentée et sous-dimensionnée

a. Fonds structurels (FEDER, FSE+)

- **FEDER** : En France, l'enveloppe 4.a du FEDER alloue jusqu'à 60 % de son budget à des microprojets ESS ($\leq 50\,000$ €) et la pérennisation d'emplois [3](#). Toutefois, ces dispositifs restent marginaux : le Grand-Est, par exemple, y consacre seulement 2,5 M€ sur 2021-2027 [3](#).
- **FSE+/EaSI** : Doté de 99,3 Mds€ au niveau européen, il finance partiellement la médiation numérique *via* des « lump sums » mais les procédures locales en freinent l'accès [3](#). Le volet EaSI (762 M€) cible les microfinancements sociaux, mais moins de 15 % sont attribués à l'ESS numérique [35](#).

b. Programmes directs (Digital Europe, InvestEU)

- **Digital Europe** : Seul 4,3 % de son budget (327 M€) est fléché vers l'inclusion numérique, *via* des appels à projets exigeant des consortiums internationaux [4](#). Les pôles d'innovation numérique (EDIH), bien que dédiés aux PME, privilégient la tech « pure » plutôt que les applications sociales.
- **InvestEU** : Le guichet « Investissement social » mobilise 372 Md€, mais moins de 5 % profitent à l'ESS, faute de produits adaptés aux modèles hybrides. Le programme COSME dédié aux TPE et PME s'est quant à lui vu amputé de ses deux derniers appels à projets dédiés à l'économie sociale.
- **Horizon+ via le programme Next Generation Internet (NGI)** : 250 M€ alloués (2018–2020), dont moins de 10 % profitent à l'ESS en raison de critères d'éligibilité inadaptés et l'Hadea.

c. Fonds nationaux et régionaux

- **Contrats à Impact Social (CIS)** : Ces dispositifs, cofinancés par l'UE, reposent sur des investisseurs privés avançant des fonds remboursés par l'État selon les résultats. Seulement

12 % des CIS concernent le numérique, en raison de difficultés à quantifier l'impact social.

- **France Relance** : en dépit d'une allocation de 250 M€ de subventions par le volet « Numérique inclusif », 60 % d'entre elles ont été absorbées par des grands groupes, limitant l'accès des acteurs locaux.

Pour résumer, l'Économie sociale numérique souffre d'un déficit structurel de financements adaptés, estimé à 1 Md€/an en Europe [6](#). Malgré des dispositifs existants, leur fragmentation, leur complexité et leur inadéquation aux modèles sociaux limitent l'accès à des acteurs pourtant clés de la transition numérique inclusive.

Tableau estimation des parts de financement par volet

Volet	Programme	Budget total (UE)	Part estimée pour l'ESS numérique
Formation	<i>FSE+, Digital Europe</i>	99,3 Md€ (FSE+)	≤ 5 % (4,9 Md€)
Innovation	<i>EaSI, InvestEU</i>	762 M€ (EaSI)	≤ 10 % (76 M€)
R&D	<i>Horizon Europe</i>	95,5 Md€	≤ 2 % (1,9 Md€)
Développement	<i>FEDER, France Relance</i>	243 Md€ (FEDER)	≤ 3 % (7,3 Md€)

IV. Recommandations budgétaires pour la prochaine programmation pluriannuelle.

Thématique	Mesures proposées
1. Gouvernance et régulation	• Déployer le Social Economy Gateway comme guichet unique pour centraliser NGI, Digital Europe, InvestEU, et mutualiser les bonnes pratiques ; ainsi qu'appliquer le Code de conduite des data spaces. • Contraindre tous les appels à projets européens à intégrer un critère « Impact social » pondéré à 30 % afin d'assurer une évaluation holistique des projets.

- 2. Instruments financiers**
- Créer un **Fond Social Tech** de **5 Md€** (2028–2035) au sein de la BEI, avec des instruments hybrides (prêts subordonnés, quasi-fonds propres, garanties publiques à 80 %) et un suivi du **SROI** (objectif : 1:2,5).
 - Accroître le budget NGI à **750 M€** pour y inclure un volet ESS et logiciels libres, garantissant la souveraineté technologique.
 - Simultanément, lancer un **programme “Horizon Europe Économie Sociale”**, doté de **1 Mds€/an**. Cela permettrait de financer des projets de R&D collaborative, sous réserve que chaque consortium associe au moins deux PME de l'ESS et mutualise ses résultats en licences libres (AGPL).
- 3. Compétences et inclusion**
- Intégrer la médiation numérique dans **Erasmus+**, **Horizon Europe** et le futur **Digital Europe** *via* un chapitre « **Digital Inclusion** » .
 - Former **500 000 médiateurs numériques** d'ici 2030 au sein de **50 Social Tech Hubs** régionaux (150 M€/an) et généraliser les parcours pédagogiques *open source* (CLEMI, *serious games*).
- 4. Innovation ouverte et communs**
- Allouer **1 Md€** à la structuration et à la maintenance de **communs numériques stratégiques** (santé, énergie, mobilité) sous licence libre (AGPL).
 - Lancer un programme **Horizon Europe ESS** (1 Md€/an) pour R&D collaborative, assurant l'interopérabilité et la mise en *open data* des résultats.
- 5. Simplification et pérennisation**
- **Orienter 10 %** des fonds structurels (FSE+, FEDER) vers l'ESS numérique et simplifier les procédures de subvention (*lump sums*, préfinancements, financement de postes sur plusieurs années) .
 - Organiser des **conférences sectorielles de financeurs** par domaine, comme le préconise ESS France, afin de coordonner les stratégies de financement.
- 6. Marchés publics, accès au marché et partenariats**
- **Réservations de marchés publics et labellisation.** Dans le but de garantir l'accès équitable au marché intérieur, il est recommandé de **réserver 10 % des marchés publics numériques** aux structures titulaires du label « Social Tech UE », avec un taux de cofinancement de 70 % pour les projets labellisés et un Pass Innovation Sociale offrant une déduction fiscale de 30 % aux investisseurs privés.
 - **Social Economy Gateway et Community Building.** Le **Social Economy Gateway** servirait de plateforme fédératrice, centralisant appels à projets, guides méthodologiques et réseau de **Social Tech Hubs (sur le modèle des Digital Innovation Hubs européens)**, pour mutualiser les ressources, organiser des *bootcamps* « *Tech for Good* » et animer des *clusters* sectoriels (énergie, santé, inclusion).

- | | |
|-------------------------------|---|
| 8. Inclusion numérique | La formation de 500 000 médiateurs numériques d'ici 2030 , (répartis dans 50 « Social Tech Hubs » régionaux) constituerait un levier essentiel pour combattre l'illectronisme qui touche 23 % des européens. Ces <i>hubs</i> offriraient des parcours certifiants en IA éthique, cybersécurité et gouvernance des données, financés à hauteur de 150 M€/an. |
| 9. Suivi et évaluation | <ul style="list-style-type: none"> • Piloter un Observatoire européen de l'économie sociale numérique, pour mesurer régulièrement l'efficacité des programmes déployés par ces organisations avec le soutien des fonds européens pour l'atteinte des objectifs de politiques publiques. • Mettre en place un baromètre SROI pour toutes les opérations d'InvestEU et Digital Europe, assurant une traçabilité fine des retombées sociales et environnementales. |

Pour contribuer au pilotage de ces actions, le Social Good Accelerator (SOGA) se positionne comme **catalyseur** et **facilitateur** de ces transformations :

1. **Mutualisation et capitalisation** : diffusion de guides méthodologiques, réservoir de bonnes pratiques et animation de communautés de pratiques sur les communs numériques.
2. **Recherche et plaidoyer** : production d'études juridiques (Data Act, DMA), d'articles académiques sur la gouvernance des *data spaces* et d'analyses SROI.
3. **Accompagnement opérationnel** : déploiement de *bootcamps* « *Tech for Good* », co-organisation de *Social Tech Hubs* régionaux et formation de 500 000 médiateurs numériques.
4. **Coordination européenne** : alliance avec Social Economy Europe, ESS France et La Mednum pour un argumentaire unifié auprès de la Commission et du Parlement européens.

En définitive, cette stratégie thématique et opérationnelle, qui supporte les propositions de Social Economy Europe, ESS France et La Mednum, offre une feuille de route cohérente pour élever l'ESS numérique au rang de pilier de la souveraineté, de la cohésion sociale et de la transition écologique de l'Union européenne. La transformation numérique de l'Économie sociale est non seulement **essentielle** pour renforcer la **cohésion sociale**, l'**inclusion numérique**, la **compétitivité européenne** et la **souveraineté technologique**, mais elle constitue aussi un **levier stratégique** pour atteindre les objectifs du **Pacte vert** (– 55 % d'émissions d'ici 2030) et du **Socle européen des droits sociaux**. Aussi, la prochaine programmation **2028–2035** devra impérativement traduire ces recommandations en instruments financiers, réglementaires et opérationnels, sous peine de freiner la montée en puissance d'un numérique éthique et solidaire, au service des citoyens et des territoires.

Social Good Accelerator (SOGA) : qui sommes nous ?

Le Social Good Accelerator (SOGA), créé en 2017, est aujourd'hui la tête de réseau incontournable de l'ESS numérique en Europe, rassemblant plus de 80 membres – réseaux, associations, coopératives, fondations, chercheurs et entrepreneurs sociaux – unis pour accélérer la transition numérique et l'innovation sociale. Nous sommes reconnus comme tête de réseau européenne par la Commission européenne [sur la plateforme Social Economy Gateway](#).

En véritable producteur de programmes d'accompagnement à l'échelle européenne, SOGA conçoit et déploie, en partenariat avec la Commission européenne, (DG Recherche & Innovation, DG Grow, etc.) des dispositifs structurants tels que :

- [Projet Social Tech Academy](#) (Erasmus+, 2022-2024) : création de contenus de formation et de documentation des métiers numériques de l'Économie sociale pour l'orientation des demandeurs d'emploi et des jeunes diplômés.
- [Projet SETS](#) - Social Economy Transition Skills (Horizon Europe, 1 janvier 2024–31 décembre 2025) développe, teste et diffuse des modules de formation pour soutenir la transition verte et numérique des organisations de l'Économie Sociale.
- [Projet DIGISET](#) - Numérisation & IA pour les PME sociales (COSME, septembre 2024–septembre 2026), axé sur l'intelligence artificielle, les données et les nouveaux modèles économiques, avec des ateliers et cycles de recherche pour les accompagnateurs, les managers et les salariés de l'Économie sociale.
- [Projet No Code Academy for Non profit](#) : école d'autonomisation numérique en ligne et événement de hackathon par pair pour les petites et moyennes organisations employeuses du mouvement associatif.

Représenté depuis 2018 au Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire et à la Commission Supérieure du Numérique et des Postes en France, SOGA porte la voix de l'ESS auprès des décideurs politiques et garantit à ses membres un accès prioritaire à la veille stratégique, aux opportunités de financements européens et aux formations spécialisées. Grâce à son événement annuel [Numérique en Commun\(s\) ESS](#), à ses Cafés IAssos et à son [Social Tech Atlas](#), SOGA favorise la création de communs de connaissances, la structuration de communautés et le plaidoyer pour un numérique démocratique, inclusif et durable – un levier essentiel pour une économie sociale numérique à forte valeur sociétale.